



Décembre 2025 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Mobilisation agricole : les préfets de Nouvelle-Aquitaine à l'écoute des agriculteurs



Dans le contexte de crises sanitaire et économique qui touche le monde agricole, les préfets de la Nouvelle-Aquitaine restent à l'écoute et au contact permanent avec les agriculteurs pour faire remonter leurs revendications au Gouvernement. À l'issue de la conférence de presse du 10 janvier dernier, le Premier ministre a annoncé un plan de soutien de 300 millions d'euros et 11 mesures concrètes destinées à protéger la filière, lever les bocages et sécuriser l'avenir de l'agriculture française. Plus d'infos sur [le site du ministère de l'Agriculture](#).

Dermatose nodulaire contagieuse bovine



Dans le cadre du développement de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) des mesures de protection ont été mises en œuvre dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Des zones réglementées (zone de protection et zones de surveillance) ont été instaurées. Dans ces zones, les mesures de protection impliquent la vaccination obligatoire de tous les bovins (entièrement prise en charge par l'État) et l'interdiction de toute sortie de bovin de la zone vaccinale. Plus d'infos sur [le site Internet](#).

Nématode du pin : la date limite des opérations d'abattage décalée au 15 février 2026



Afin de prendre en compte les différentes contraintes techniques, et compte tenu de la situation sanitaire liée au nématode du pin, le préfet Étienne GUYOT a décalé la date limite des opérations d'abattage sanitaire, de broyage et de gestion des bois sensibles. Ces opérations, initialement prévues jusqu'au 31 décembre 2025, devront être réalisées au plus tard le 15 février 2026. Cette modification vise à sécuriser le massif forestier landais, en permettant aux propriétaires de parcelle d'achever leurs travaux avant la reprise du vol des insectes vecteurs du nématode, prévue début avril. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



« Mieux manger pour tous » : 23 projets retenus en Nouvelle-Aquitaine



En 2025, 23 projets de Nouvelle-Aquitaine ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet « Mieux Manger pour tous », et bénéficieront d'un financement total de plus de 1,1 M€. Lancé en novembre 2022, le programme « Mieux manger pour tous » vise à lutter contre la précarité alimentaire tout en œuvrant pour une amélioration qualitative de l'aide alimentaire. Il a été décliné au niveau régional sous forme d'appels à projet. La Nouvelle-Aquitaine a ainsi bénéficié d'une enveloppe de 3 M€ pour financer des projets pour la période 2023-2025. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



AGRICULTURE

Un plan d'actions collectif pour les vigneronns coopérateurs de Nouvelle-Aquitaine



Ce plan d'actions fait suite aux audits des caves coopératives réalisés tout au long du 1er semestre 2025 et cofinancés par l'État et la Région. Le 7 janvier dernier, lors de la présentation des résultats des audits devant les présidents des caves coopératives de la région, un plan d'actions a été défini collectivement afin de faire face à la crise viticole actuelle. Maillon essentiel de la filière, les caves coopératives néo-aquitaines regroupent 3900 vigneronns coopérateurs, emploient plus de 1300 personnes et représentent près de 30 % de la production régionale de vin. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RN 141 : Inauguration de l'aménagement à 2 X 2 voies



Vendredi 5 décembre, Étienne GUYOT, préfet de la Nouvelle-Aquitaine, a inauguré aux côtés du préfet de la Charente, du président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et du président du Conseil départemental de la Charente, la nouvelle section de la RN141. Le coût du projet s'élève à 151,6 M€, financé à 60 % par l'État, dans le cadre des Contrats de Plan État-Région. L'ensemble du projet constitue un aménagement d'envergure de 12 kilomètres, comprenant 7 ouvrages d'art, 11 ouvrages hydrauliques et 2 viaducs. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



ENVIRONNEMENT

Nouvel axe électrique entre la Gironde et la Loire-Atlantique (GiLA)



Mardi 16 décembre, les acteurs du projet de renforcement du réseau électrique de la façade atlantique se sont réunis autour des services de l'État, pour valider l'implantation des fuseaux et des ouvrages. Le projet GiLA consiste en une double liaison électrique sous-marine et souterraine, d'environ 400 km le long de la façade atlantique. Il vise à relier les parcs éoliens en mer et à renforcer les échanges d'électricité sur la façade atlantique. Dans les prochains mois, le projet GiLA sera soumis à une évaluation environnementale. Le démarrage des travaux est prévu en 2028 pour une mise en service attendue à partir de 2034. Plus d'infos sur [le site Internet](#).

Recul du trait de côte : l'État préserve le patrimoine littoral



Le 8 décembre dernier, le préfet de la Nouvelle-Aquitaine Étienne GUYOT et le préfet maritime de l'Atlantique Jean-François QUERAT ont convié les membres du Comité État Mer et Littoral (CEML) de la façade Sud-Atlantique à Soulac-sur-Mer. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont pu être abordés, tels que la mise à disposition d'outils spécifiques pour les collectivités, ou encore les travaux menés par l'État pour faire évoluer les services publics sur le littoral. Une prochaine réunion se tiendra en mars 2026 pour faire le point sur l'avancement des politiques publiques s'appliquant en mer et sur le littoral. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



ÉCONOMIE - EMPLOI

Programme ETIncelles : 3 entreprises lauréates en Nouvelle-Aquitaine



En Nouvelle-Aquitaine, trois entreprises ont été sélectionnées pour être accompagnées par la Direction Générale des Entreprises en lien avec la DREETS. Cet accompagnement vise à lever les freins administratifs que les ETIncelles peuvent rencontrer dans leur croissance. Elles bénéficient ainsi d'un suivi personnalisé et de la mobilisation d'un réseau de correspondants dans différents organismes et administrations publics. Avec cette 6^e promotion, ce sont désormais 298 entreprises qui sont accompagnées en France dont 27 en Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site Internet](#).

Les 20 ans du label Entreprises du Patrimoine Vivant



Le 8 décembre dernier, à l'occasion des 20 ans du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV), s'est tenue la cérémonie en l'honneur des 22 nouveaux lauréats régionaux qui ont été labellisés entre juillet et novembre 2025. En Nouvelle-Aquitaine, 155 entreprises sont désormais labellisées. Créé en 2005, le label EPV est décerné par l'État pour distinguer des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire rares et d'exception. La Nouvelle-Aquitaine est la seule région de France à avoir voté une feuille de route Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art, plaçant cette filière au cœur de ses priorités. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



TRANSPORT & MOBILITÉ

L'État soutient 11 projets de véloroutes et voies vertes en 2025



Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2023–2027, l'État et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine consacrent une enveloppe globale de 14 M€ (7 M€ chacun) au développement des itinéraires cyclables inscrits aux schémas national et régional des véloroutes et voies vertes. En 2025, ce sont ainsi 11 projets de véloroutes, portés par 10 collectivités, qui ont été retenus, pour une subvention de l'État sur sa propre enveloppe de près de 2 M€. Objectif : renforcer le maillage cyclable régional et favoriser les mobilités actives, en particulier les pratiques itinérantes et de loisirs. Plus d'infos sur [le site Internet](#).

Transport collectif : l'État renforce les mobilités en Nouvelle-Aquitaine



Le 18 décembre dernier, le préfet de région Étienne GUYOT et le président du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA), ont signé une convention de financement pour accompagner la réalisation du projet de pôle d'échanges multimodal de la gare de Saint Jean-de-Luz Ciboure, dans les Pyrénées-Atlantiques. Cette convention vient s'ajouter aux 4 précédentes conventions de financement signées le 1^{er} décembre, dans le cadre du 4^e appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » de l'État. Au total ce sont plus de 8 M€ qui sont financés par l'État pour renforcer

les mobilités en Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



La Nouvelle-Aquitaine, toujours la 3^e région la plus peuplée au 1^{er} janvier 2023



Au 1 janvier 2023, près de 6,2 millions d'habitants résident en Nouvelle-Aquitaine, soit plus de 9 % de la population métropolitaine. Le nombre de Néo-Aquitains continue d'augmenter à un rythme plus soutenu qu'au niveau national. Dans tous les départements de la région, excepté la Gironde, les décès sont plus nombreux que les naissances. Mais grâce aux migrations, leur population ne diminue globalement pas, sauf dans la Creuse. Plus d'infos sur [le site de l'Insee](#).

En bref:

- Jean-Philippe LEGUEULT, nommé préfet de la Creuse en remplacement d'Anne FRACKOWIAK-JACOBS. Il a pris officiellement ses fonctions le 12 janvier.
- Bruno ANDRÉ, nommé préfet du Lot-et-Garonne en remplacement de Daniel BARNIER. Il a pris officiellement ses fonctions le 12 janvier.
- Bruno GALLOT nommé inspecteur général des services actifs de la police nationale, directeur zonal de la police nationale Sud-Ouest à Bordeaux. Il a pris officiellement ses fonctions le 5 janvier.
- Ouverture de la campagne d'habilitation régionale d'aide alimentaire pour l'année 2026. Les structures candidates peuvent déposer leur dossier jusqu'au 27 février 2026. Plus d'infos sur [le site internet](#)



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2026 en Gironde